

**ÉTABLISSEMENT**

**Archipel Habitat (35)**  
3 place de la Communauté

35200 Rennes

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

**Nom complet de l'acheteur :** Archipel Habitat - OPH Rennes Métropole (35)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 45220075100025

**Code postal / Ville :** 35200 Rennes

**Groupement de commandes :** Non

**Section 2 : Communication**

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2389

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Dominique GUEDON - Tél : +33 299222648 - Mail : [d.guedon@archipel-habitat.fr](mailto:d.guedon@archipel-habitat.fr)

**Section 3 : Procédure**

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

- en qualité de membres de plusieurs groupements.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 et suivants du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner ou formulaire DC1.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les attestations d'assurances RC et décennale couvrant les travaux concernés par la candidature.

Capacités techniques et professionnelles : Déclaration indiquant les moyens techniques (matériel et outillage) de l'entreprise, les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années.

Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Nous recommandons de cibler les références en lien avec l'objet du marché.

Les certificats de qualification amiante pour les lots n°3 et n°4. S'agissant de travaux à proximité ou sur des matériaux amiantés, l'entreprise doit se conformer à la sous-section 4 du décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante. Dans ce cadre, elle doit remettre à l'appui de sa candidature :

- les certificats de formation des salariés et des encadrants

- une copie des modes opératoires déposés auprès de la DIRECCTE sera à fournir pour le démarrage des travaux

Les certificats d'habilitation électrique

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 21 juillet 2023 - 17:00**

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** A - Valeur technique de l'offre (60 points) au moyen des sous critères suivants :

1-Moyens de l'entreprise pour répondre aux exigences du marché (40 points)

2-Méthodologie de travail, procédure qualité de l'entreprise pour assurer les travaux (20 points)

B- Prix (40 points)

#### **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Travaux de mise en sécurité électrique de logements et parties communes

**Classification CPV :** 45311200

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux de mise en sécurité électriques des logements et de parties communes de plusieurs immeubles d'Archipel Habitat sur Rennes et le bassin Rennais.

**Lieu principal d'exécution :** Rennes et le bassin rennais

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

#### **Section 5 : Informations sur les lots**

##### **LOT :**

Lot n°1: travaux de mise en sécurité électrique sur des ensembles immobiliers situés sur les communes de la Chapelle des Fougeretz et Breteil (tranche ferme) et à Rennes, rue du Pré de Bris.(tranche optionnelle).

**Classification CPV :** 45311200

**Lieu d'exécution du lot :** Rennes et le bassin Rennais

##### **LOT :**

Lot 2: travaux de mise en sécurité électrique sur un ensemble immobilier situé à Rennes , rue des plantes, square Quentin et bd de Vitré

**Classification CPV :** 45311200

**Lieu d'exécution du lot :** Rennes

##### **LOT :**

Lot n°3: travaux de mise en sécurité électrique situé sur des ensembles immobiliers situés à Rennes, rue de la Chalotais et rue Poullain Duparc (tranche ferme) et rue Pléven (tranche optionnelle).

**Classification CPV :** 45311200

**Lieu d'exécution du lot :** Rennes

##### **LOT :**

Lot n°4: travaux de mise en sécurité électrique sur des ensembles immobiliers situés à Rennes, mail Anne Catherine et Bd de la Tour d'Auvergne (tranche ferme) et rue Récipon et rue de Kéranflech (tranche optionnelle)

**Classification CPV :** 45311200

**Lieu d'exécution du lot :** Rennes

#### **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus.

Une même entreprise ne pourra se voir attribuer plus de 2 lots: les modalités d'attribution des lots sont indiqués au règlement de consultation.

Conformément au code de la commande publique, toutes les communications, tous les échanges d'informations et les réponses aux consultations d'entreprises sont faits uniquement par la voie électronique.

Aucune offre papier ne pourra être acceptée et sera déclarée irrégulière.

En conséquence, les plis sont à transmettre à l'adresse suivante : <https://marches-securises.fr>

**Date d'envoi du présent avis**

07 juin 2023